

qu'on les a enrichis d'abord des cendres de leurs gazons. Ces sortes de novals ont presque toujours trop de substance et de sels, et trop de chaleur, pour qu'on y mette ni mais ni froment les deux premières années, ce ne serait que du fourrage sans grains : il faut y mettre du millet et du lin, du chanvre, puis du seigle et ensuite du méteil ou du froment.

Lorsque la novale n'est pas si chargée de sels et de substance, on sème la première année de la vesce, du trefle ou des pois, qui ne font qu'enrichir la terre : la deuxième année on y met du maïs un peu plus fort, ou du seigle, puis du méteil, et enfin du froment une année ou deux de suite, quand on voit que le fonds le peut porter ; après cette tournée, on connaît le pré défriché par soles réglées, comme les terres ordinaires.

Les prés dont le fonds est gras et substantiel, font les meilleures novals ; les prés maigres et ceux dont la superficie n'est qu'une pelouse rase, tels que sont ordinairement les fonds argilleux ou pierreux, sont des novals médiocres.

**REGAINS.**—On appelle *regain*, la deuxième herbe qui revient dans la plupart des prés, quelques mois après qu'on les a fauchés : ces sortes de prés, qui donnent deux herbes dans l'année, s'appellent *guinaux* ou *gagneaux* dans le Poitou ; et dans le Nivernois et la plupart du Berry, la seconde herbe s'appelle *revivre*. Il y a même des prairies dont le fonds est si bon et la situation si avantageuse pour les arrosements, qu'on y fauche l'herbe jusqu'à trois fois par an : ce sont des prés qui flottent à discrétion et quand on veut, ou ceux dans lesquels le flux de la mer fait gonfler l'eau deux fois par jour. Hors ces deux cas, les regains ne sont bons et abondants que quand l'été a été pluvieux ; et ce n'est que par le secours des pluies qu'on peut espérer une deuxième récolte dans les prairies sèches ; car pour les humides, surtout pour celles où le voisinage de quelque ruisseau ou autres pièces d'eau donne tous les arrosements que l'on veut, il n'y a qu'à lâcher l'eau dans les prés aussitôt que le premier foin en est enlevé, et continuer les arrosements de huitaine en huitaine, et même plus souvent, suivant que le pré est altéré.

L'abondance du regain, ainsi que celle du premier foin, dépend beaucoup des soins qu'on se donne pour fertiliser les prés ; on doit surtout empêcher les bestiaux d'y entrer, tant qu'il y aura de l'herbe à espérer.

On fauche ordinairement les regains à la mi-Septembre ; et ce second fauchage est d'autant plus utile, qu'outre la nouvelle herbe, on enlève aussi celle qui peut être échappée à la faux lors de la première fauchaison. Au surplus, les façons des regains sont les mêmes que celles du premier foin.

Aussitôt que le regain ou autre dernière herbe d'un pré est recueillie, on a coutume d'y mener paître les bestiaux pendant tout l'automne et l'hiver, jusqu'au tems que l'herbe doit recommencer à pointer. La plupart des Coutumes donnent ce droit de vaine-pâturage, et le donnent jusqu'au mois de Mars : il y en a même qui l'accordent dès que la première herbe est ou a dû être enlevée, et qui ne permettent d'y faire du regain qu'en certain cas et à certaines conditions. Il est inutile d'entrer dans ce détail, parce que chacun sait sa coutume pour ces matières usuelles.

Quand on est le maître de permettre ou de défendre à son gré le pâturage de ses prairies après qu'elles sont entièrement dépouillées, les gens curieux et entendus dans l'agriculture ne souffrent pas qu'on y laisse les bestiaux plus de huit ou quinze jours, afin que ces animaux n'aient pas le tems de pâturer ce qui est échappé au faucheur, et le foin qui est resté sur le

pré : ils prétendent qu'en ménageant ainsi leurs prés, ils en retirent en foin beaucoup plus qu'ils ne retireraient en pâturage, s'ils y laissaient aller les bestiaux pendant tout l'automne et l'hiver.

## PRIX DU MARCHÉ DE MONTREAL.

CORRIGE PAR LE CLERC DU MARCHÉ.

Marché Neuf, 2 Octobre.

Bled, par minot, ... ..	5/0 a	5/6
Avoine, do. ... ..	1/0 a	1/3
Orge, do. ... ..	2/0 a	2/5
Pois, do. ... ..	2/0 a	2/9
Sarrasin, do. ... ..	1/8 a	2/0
Seigle, do. ... ..	2/6 a	2/9
Graine de lin do. ... ..	4/0 a	4/6
Patates nouvelles, par minot, ... ..	1/0 a	1/3
Fèves américaines, do. ... ..	4/0 a	4/6
Do Canada, do. ... ..	6/0 a	6/8
Miel, par lb. ... ..	0/4½ a	0/6
Bœuf, do. ... ..	0/2½ a	0/4
Mouton, par qr. ... ..	1/3 a	4/4
Agneau do. ... ..	1/3 a	2/6
Veau do. ... ..	2/0 a	10/0
Lard par lb. ... ..	0/3 a	0/5
Beurre frais, par lb. ... ..	0/9 a	0/10
Do. salé, do. ... ..	0/5 a	0/6½
Fromage, do. ... ..	0/3 a	0/4½
Saindoux, do. ... ..	0/5 a	0/6
Sucro d'érable, do. ... ..	0/4½ a	0/5½
Œufs frais, par douzaine, ... ..	0/5 a	0/6
Dindes (vieux), par couple, ... ..	5/0 a	6/0
Do. (jeunes), do. ... ..	2/0 a	2/9
Oies, do. ... ..	2/6 a	4/0
Canards, do. ... ..	1/8 a	2/6
Volaille, do. ... ..	1/3 a	1/8
Poulets, do. ... ..	0/7½ a	1/3
Perdrix, do. ... ..	2/0 a	2/6
Lièvres, do. ... ..	0/7½ a	1/0
Pommes américaines, par barril, ... ..	6/0 a	8/0
Do. Canada, do. ... ..	7/6 a	10/0
Fleur, par quintal, ... ..	12/6 a	13/4
Bœuf, par 100 lbs. ... ..	20/0 a	30/0
Lard frais, do. ... ..	22/6 a	27/6
Foin, par 100 bottes, ... ..	20/0 a	27/6
Paille, par 1200 lbs. ... ..	12/6 a	17/6

## Journal d'Agriculture Canadien.

PUBLIE TOUS LES MOIS.

A UNE PIASTRE PAR ANNEE,

PAYABLE D'AVANCE.

Tout maître de poste ou autre personne qui nous procurera six souscripteurs, aura droit à une copie gratis.

Comme l'objet de ce journal est de promouvoir les Progrès de l'Agriculture, en répandant les connaissances par le moyen qui coûte le moins possible, nous ne demandons qu'une somme qui nous défraye seulement de nos dépenses. Le Prix de la souscription ne sera donc que de 5/1. par an. Les sociétés, et communautés pourront se le procurer aux conditions suivantes.—

50 copies pour.....	\$30
20 do do .....	15
10 do do .....	8.

Payables aussi d'avance.

WILLIAM EVANS, EDITEUR ET PROPRIETAIRE.

LOVELL ET GIBSON, IMPRIMEURS.

Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple,